

Administration Communale

Séance du 28 octobre 2013.-

de

M O R L A N W E L Z

ORDRE DU JOUR :

Réf CC/13/09/007/NS

7.- Fabrique d'Eglise Saint-Martin – Budget 2013 – Modification
budgétaire n°1 – Non approbation – Avis.-

Sont présents M. MOUREAU Christian, Bourgmestre
– Président, Mme INCANNELA Josée, MM. DEVILLERS François, ALEV
Nebih, DENEUFBOURG Jean-Charles, MATTIA Gerardo, Echevins, M.
FACCO Giorgio, Président de Cpas, M. FAUCONNIER Jacques,
MAIRESSE Marceau, HUIN Michel, Mmes GONZALEZ-MOYANO Astrid,
MATYSIAK Carine, M. BUSQUIN Philippe, Mme VANDENBRANDE
Claudette, MM. HOFF Jean-Marie, SCHEIRELINCK Frédéric, MM.
ABDELOUAHAD Mustapha, MPASINAS Alexandre, CHEVALIER Logan,
ENGIN Bernard, BONNECHERE Thierry, CHIAVETTA Salvatore, Mmes
CHAPELLE Audrey, CANTIGNEAUX Géraldine, Conseillers communaux
et M. LAMBRECHTS Jean-Louis, Directeur général a.i. ;

Le Conseil Communal : en séance publique :

Attendu que la Fabrique d'Eglise Saint-Martin demande une majoration de
la part communale de 1.636,65 euros ;

Attendu que la fabrique d'Eglise peut effectuer des placements pour un
montant de 323.200 euros ;

Vu les difficultés financières de la Commune ;

DECIDE par seize voix pour, six voix contre et deux abstentions :

- de ne pas approuver la modification budgétaire n°1 de la Fabrique
d'Eglise Saint-Martin pour l'exercice 2013 arrêté par le Conseil de
Fabrique aux montants ci-après :

| | |
|---------------------|------------------|
| ▪ Dépenses en plus | 328.300,00 euros |
| ▪ Dépenses en moins | 2.450,00 euros |
| ▪ Recettes en plus | 333.850,00 euros |
| ▪ Recette en moins | 8.000,00 euros |

En séance, jour que dessus.

PAR LE CONSEIL :

Le Directeur général a.i.,
(s). J-L. LAMBRECHTS

Le Président,
(s) Ch. MOUREAU

POUR EXTRAIT CONFORME :

Le Directeur général a.i.,

Le Bourgmestre,